

free

Monsieur BROUSTAUT Dominique
10, rue Pétrus Rubens
Appt 01
33150 CENON

LRAR 1A 051 305 4622 0

Objet : Protocole d'accord

Réf : Audience du 02/05/2011
RG N ° 91-11-000532

Paris, le 04/05/2011

Monsieur,

Dans le cadre d'un règlement amiable du litige vous opposant à notre société je vous confirme opérer un virement de 113,16 € (cent treize euros et seize centimes) à titre d'indemnité transactionnelle globale et définitive.

Cet accord vient clore définitivement tout litige vous opposant à notre société relativement aux faits exposés notamment à votre déclaration au Greffe de la Juridiction de Proximité de Bordeaux en date du 02/05/2011 et à votre réclamation du 09/04/2011.

En raison de cet accord vous vous estimez rempli de tous vos droits à l'égard de Free et n'avez plus rien à réclamer au titre de votre abonnement chez FREE. Vous reconnaissez que ce règlement amiable est conclu d'un commun accord.

La présente vaut transaction conformément aux dispositions des articles 2044 et suivants du Code Civil.

Votre signature au bas de la présente vaudra bon pour désistement de l'instance en cours et de toute action relative aux faits en cause dans ce litige.

Vous voudrez bien nous retourner l'original de la présente destiné à notre société dûment signé et adresser copie de votre désistement d'instance auprès de la Juridiction.

Nous vous renouvelons nos excuses pour ce délai de traitement.

Dans l'attente, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

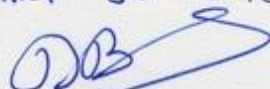
Po. Le Président :
Hélène DE OLIVEIRA
Service Juridique Free



Monsieur BROUSTAUT Dominique:

Signature et Mention manuscrite bon pour accord et désistement d'instance

Bon pour accord et désistement d'instance, sous réserve que le ~~pré~~virement soit effectué avant le 31/05/2011



Tourner SVP →

En confirmation de notre conversation téléphonique, veuillez trouver ci-joint le courrier que j'ai envoyé le 9 avril 2011, demandant de retirer du rôle l'audience prévue le 2 mai 2011.

Ce courrier valait donc désistement auprès de cette juridiction.

Cenon, le 6 mai 2011

Handwritten signature

Handwritten notes at the bottom of the page:
Bon pour accord et désistement d'instance, sans réserve de
le faire valoir en cas d'absence avant le 21/2/2011